



**HAL**  
open science

## Une écoute de l'inclassable

Dorothée Legrand

► **To cite this version:**

| Dorothée Legrand. Une écoute de l'inclassable. Santé Mentale, 2024, 284, pp.72-76. hal-04863854

**HAL Id: hal-04863854**

**<https://cnrs.hal.science/hal-04863854v1>**

Submitted on 4 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Ecouter Jean Genet écouter, l'inclassable.**

Dorothee Legrand

Jean Genet aura été l'objet de plusieurs types d'écoute – notamment psychiatrique, phénoménologique, déconstructive. C'est entre ces trois voies que je vous propose que nous circulions – trois voies que la voix de Jean Genet lui-même viendra ponctuer, scander, pour nous faire entendre la possibilité d'une écoute de l'inclassable.

Jean-Paul Sartre résume la vie de Genet : « Un enfant trouvé, dès son plus jeune âge, fait preuve de mauvais instincts, vole les pauvres paysans qui l'ont adopté. Réprimandé il persévère, s'évade du bain d'enfants où il a bien fallu le mettre, vole et pille de plus belle, et par surcroît, se prostitue. Il vit dans la misère, de mendicité, de larcins, couchant avec tout le monde et trahissant chacun, mais rien ne peut décourager son zèle : c'est le moment qu'il choisit pour se vouer délibérément au mal ; il décide qu'il fera le pire en toute circonstance et, comme il s'est avisé que le plus grand forfait n'était point de mal faire, mais de manifester le mal, il écrit en prison des ouvrages abominables qui font l'apologie du crime et tombent sous le coup de la loi<sup>1</sup> ». Evidemment, et Sartre le reconnaît, tout est plus compliqué que ça.

Jean Genet lui-même raconte : « Je vous rappelle que je n'ai ni père ni mère, que j'ai été élevé par l'Assistance publique, que j'ai su très jeune que je n'étais pas Français, que je n'appartenais pas au village. J'ai été élevé dans le Massif central ; je l'ai su d'une façon bête, naïve, comme ça : le maître d'école avait demandé d'écrire une petite rédaction, chaque élève devant décrire sa maison, j'ai fait la description de ma maison ; il s'est trouvé que ma description était, selon le maître d'école, la plus jolie. Il l'a lue à haute voix et tout le monde s'est moqué de moi en disant : « Mais, c'est pas sa maison, c'est un enfant trouvé », et alors il y a eu un tel vide, un tel abaissement. J'étais immédiatement tellement étranger<sup>2</sup> ».

Camille Genet accouche de Jean le 19 décembre 1910, elle confie presque aussitôt l'enfant à une nourrice, et après une série de démarche auprès de l'Assistance publique, faute de moyen, elle se voit contrainte d'y abandonner son fils. Jean Genet alors âgé de 7 mois arrive dans sa famille d'accueil. Sa mère nourricière, Eugénie Regnier meurt subitement alors que Genet a 12 ans. Un an plus tard, il passe le Certificat d'Etudes Primaires, qu'il obtient avec la mention Bien – il est le premier de sa commune, tandis que, sur tout le territoire

---

<sup>1</sup> Jean-Paul Sartre. *Saint Genet, Comédien et martyr*, Paris, Gallimard, 1952, p. 628-629.

<sup>2</sup> Jean Genet, « Entretien avec Hubert Fichte » (entretien réalisé les 19, 20 et 21 décembre 1975, à Paris, pour le quotidien allemand *Die Zeit*), *L'ennemi déclaré*, Paris, Gallimard, Folio, 1991, p. 97-98.

français, seuls 4% d'enfants-assistés ont réussi les épreuves cette année-là en France. Cet examen signe sa sortie du système scolaire, son statut légal devient celui de « domestique », mais il échappe à ce destin, l'assistance publique l'inscrivant, loin de chez lui, à une formation de typographie. A partir de là, s'enchaînent les fugues, la colonie pénitentiaire, l'armée, les voyages, les prisons, les voyages encore. Comme il l'écrit lui-même à André Gide, Jean Genet est « un garçon atteint de bougeotte<sup>3</sup> » et c'est d'abord cela – cette bougeotte – qui le conduira face aux psychiatres : Jean Genet est inclassable. Tout se passe comme si, depuis sa naissance, on se savait pas où le mettre et comme si lui-même ne se stabilisait nulle part<sup>4</sup>. Cela le conduira de l'assistance publique aux institutions psychiatriques, des bagnes d'enfants aux prisons, des salons littéraires aux camps palestiniens au lendemain des massacres de Sabra et Chatila.

\*

Je me concentrerai ici sur l'écoute que Jean Genet aura reçue et sur l'écoute qu'il aura donnée, et ne pourrai cibler que quelques moments. Ecoute psychiatrique d'abord. Genet lui-même rapporte une de ses rencontres avec un psychiatre :

« Voici tout au long comment H. m'examina moi-même. Le juge d'instruction, doutant de mon bon équilibre mental, commit un aliéniste pour en décider. H. m'attendait dans une cellule de la Santé. Quand j'entrai, sans lever la tête de dessus un amas de dossiers, il me dit :

- Vous êtes bien Genet ?

- Oui docteur.

- Fermez la fenêtre et asseyez-vous.

Je m'assis en face de lui. Sans lever davantage les yeux, il dit :

- La tentiaire ou l'asile ?

---

<sup>3</sup> Lettre envoyée depuis Barcelone, le 12 décembre 1933, citée dans Pascal Fouché, Albert Dichy, *Jean Genet matricule 192.102 ; chronique des années 1910-1944*, Les cahiers de la NRF, Gallimard, 2010, p. 244.

<sup>4</sup> « La question de l'exclusion, de la non-appartenance, de l'illégitime, donc de l'orphelin, se mue en cette interrogation : où vais-je me mettre ? » (Hadrien Laroche, « Genet n'est pas seul », in Agnès Vannouvong (ed.), *Genet et les arts*, Paris, Les presses du réel, 2013, p. 110).

Etonné, car l'expression m'était inconnue et dans la bouche de ce petit vieillard elle me parut effroyablement énigmatique, je ne sus que répondre.

H. me regarda pour préciser d'une voix sèche :

- Je dis : la tentiaire ou l'asile ? Oui. La pénitencière ou l'asile d'aliénés ?

Vous êtes fou ou vous n'êtes pas fou ?

- Mais, docteur, il n'y a pas de milieu ?

- Il n'y a pas de milieu. Vous êtes fou ou vous ne l'êtes pas. Si vous n'êtes pas fou c'est la pénitencière, si vous êtes fou c'est l'asile. Alors ? Vous êtes fou ou vous ne l'êtes pas ?

J'hésitai à peine. Je répondis :

- Je ne suis pas fou, docteur.

- Parfait.

Heuyer appuya sur un timbre et fit signe à un gardien qu'il pouvait disposer de moi<sup>5</sup> ».

Genet vient ici subvertir l'opposition binaire entre fou et pas fou, il demande un milieu, un espace, une écoute qu'il n'aura de cesse de chercher, de construire, non seulement pour lui-même mais pour les autres aussi bien. Fou ou pas fou – Jean Genet est inclassable.

En 1943, alors qu'il est accusé de vol de livres, et que le juge d'instruction, notant qu'il a été réformé pour trouble psychique, ordonne une expertise médicale, le Dr. Claude, expert psychiatre auprès des tribunaux, place Genet « dans la classe infiniment nombreuse et variée qui répond à la « folie morale » : « folie », mot impropre car il ne s'agit pas d'une privation de raison, mais où l'on a affaire à des sujets qui ont tous une cécité morale les faisant vivre dans l'obscurité, loin des réalités de la vie<sup>6</sup> ». Retenons toutefois que le psychiatre fait précéder sa conclusion d'une réserve : « de la conversation et de l'examen auxquels j'ai soumis GENET, il ressort qu'il répondrait difficilement à un type bien classé au point de vue psychiatrique. Les classifications, d'ailleurs, ont toutes un caractère artificiel<sup>7</sup> ».

Autre expert psychiatre, le Dr. Barraux est embêté lui aussi : « On voudrait pouvoir condenser dans des formules simples, nettes, s'intégrant dans les cadres psychologiques et psychiatriques, les résultats des investigations [menées auprès de Genet...]. Mais on se rend

---

<sup>5</sup> Jean Genet, « Journal du voleur » (Extraits), *Les Temps modernes*, 1, n° 10, 1946, p. 33-34, cité dans Pascal Fouché, Albert Dichy, *Jean Genet matricule 192.102 ; chronique des années 1910-1944*, Les cahiers de la NRF, Gallimard, 2010, p. 320.

<sup>6</sup> Pascal Fouché, Albert Dichy, *Jean Genet matricule 192.102, op. cit.*, p. 418.

<sup>7</sup> *Ibid.*

vite compte de l'inutilité de cette tentative<sup>8</sup> ». Après de longues pages, le Dr. Barraux conclut en s'excusant d'avoir « à placer le tribunal dans l'atmosphère d'incertitude où il se trouve lui-même<sup>9</sup> ». Soulignons-le : nous sommes là dans le cadre extrêmement contraint d'une écoute qui vise surtout ou seulement la rédaction d'une expertise psychiatrique destinée au tribunal ; il est donc d'autant plus remarquable que puisse être ainsi assumée explicitement l'incertitude. Nous étions en 1938 – peut-on encore se permettre ce genre de nuance aujourd'hui ? Peut-être cela serait-il un acte de résistance de l'écoute à la bureaucratie ambiante.

\*

Diamétralement opposée à cette incertitude est l'attitude qu'adopta Jean-Paul Sartre à l'égard de son ami Jean Genet : Sartre affiche sa confiance et, de Genet, il entend nous donner la clé, guidé par la conviction que « le mécanisme est simple<sup>10</sup> ». Pour Sartre, « Genet porte en son cœur un vieil instant qui n'a rien perdu de sa virulence<sup>11</sup> ». Cet « instant fatal », auquel Sartre ne cessera de faire revenir Genet, il le décrit ainsi : « Voici qu'un tiroir s'ouvre ; une petite main s'avance... Pris la main dans le sac : quelqu'un est entré qui le regarde. Sous ce regard, l'enfant revient à lui. Il n'était encore personne, il devient tout à coup Jean Genet. [...] *Qui est Jean Genet ?* [...] Une voix déclare publiquement : « Tu es un voleur ». Il a dix ans<sup>12</sup> » – à partir de ce mot vertigineux, « les jeux sont faits<sup>13</sup> » et Sartre l'affirme : « sa vie est toute tracée<sup>14</sup> ».

---

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 378.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 381.

<sup>10</sup> Jean-Paul Sartre. *Saint Genet, op. cit.*, p. 164.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 26. « La honte du petit Genet lui découvre l'éternité ; il est voleur de naissance, il le demeurera jusqu'à sa mort, le temps n'est qu'un songe : sa nature mauvaise s'y réfracte en mille éclats, en mille petits larcins mais elle n'appartient pas à l'ordre temporel ; *Genet est un voleur*: voilà sa vérité, son essence essentielle. Et, s'il est un voleur, il faut donc qu'il le soit toujours, partout : non pas seulement quand il vole, mais quand il mange, quand il dort, quand il embrasse sa mère adoptive ; chacun de ses gestes le trahit, révèle au grand jour sa nature infecte » (*Ibid.*, p. 27-8). Est-ce ce que Sartre pense, ou ce que Sartre pense que Genet pense, ou ce que Sartre pense que nous pensons de Genet ? En tous les cas, Sartre le reprend à son compte.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 72.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 63.

Sartre construit *son* Genet. Son enjeu est d'en « déchiffrer le secret<sup>15</sup> » et pour cela, dit-il, « il n'est pas d'autre moyen que de reconstruire soigneusement [...son] choix originel et [de] nous efforcer d'en donner une description phénoménologique<sup>16</sup> ». Sartre applique donc à Genet sa philosophie, et présuppose ainsi qu'un sujet peut être décrit, interprété, compris, évalué sans impliquer ce sujet lui-même – qui n'est plus alors que l'objet d'une philosophie sans écoute, assumant la violence d'un regard objectivant<sup>17</sup>.

Ce qui frappe en effet à la lecture du *Genet* de Sartre, c'est sa violence – car il ne se contente pas de décrire un « drame originel », plutôt, il le construit, le confirme et participe à sa répétition. Décortiquant la vie de Genet, Sartre voit « le même événement archétypique » se reproduire partout. Spécifiquement, Genet serait à jamais marqué par un viol et le « premier viol, ce fut le regard de l'autre, qui l'a surpris, pénétré, transformé pour toujours en objet. Qu'on m'entende : je ne dis pas que sa crise originelle *ressemble* à un viol, je dis qu'elle en *est* un. [...] ressent son objectivation [...] comme un coût subi<sup>18</sup> ». Mais affirmant cela, Sartre semble ne pas remarquer que lui-même « viole » Genet. Tout au long des 700 pages de sa 'préface', Sartre ne cesse en effet de l'objectiver – peut-être pas avec son sexe mais avec ses mots. Jean Genet « est lu, déchiffré, désigné : les autres jouissent de son être<sup>19</sup> », dit Sartre, et les autres, ce sont les fonctionnaires de l'Assistance publiques, les juges, les psychiatres, mais aussi, et peut-être surtout, Sartre lui-même.

\*

Laissons donc de côté cette analyse pour plutôt considérer comment Sartre décrit la langue de Genet – car ce à quoi Genet nous aura donné accès, c'est d'abord, et peut-être seulement son écriture. Sartre affirme que Genet « emploie le langage à détruire le langage<sup>20</sup> ». Genet utiliserait les mots « à l'envers<sup>21</sup> » : « le langage est utilisé à rebours : destiné à unir, il sépare, à révéler il cache, à accorder il désaccorde<sup>22</sup> ». Sartre se situe ici dans la droite ligne de la

---

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>17</sup> «le mot voleur détermine celui dont l'activité principale est le vol. Le précise en éliminant – pendant qu'il est ainsi nommé – tout ce qu'il est autre que voleur. Le simplifie» (Jean Genet, *Journal du voleur*, Gallimard, Folio, 1949, p. 258-59).

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 316.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 317.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 316-7.

phénoménologie du langage pour laquelle le langage est transparent : le mot n'est pas « objet sonore » : il « s'efface » pour signifier la chose. Jamais, au contraire, Genet n'efface le « corps verbal » du mot. Sartre pose alors son diagnostic sans hésitation : Genet n'a « d'yeux que pour le mot : [...] l'univers s'évanouit en fumée<sup>23</sup> » – nous ne sommes pas loin de l'expertise psychiatrique qui l'aura classé « parmi les schizoïdes, c'est-à-dire parmi ceux qui vivent dans leur autisme, en dehors du réel<sup>24</sup> ». Mais « je suis poète<sup>25</sup> », écrit Jean Genet. Lisons-le, donc.

Un condamné à mort vit ses dernières heures. Genet raconte : Harcamone « savait que c'était l'heure de la promenade, car il tendit lui-même les poignets auxquels le gâfe attachait la courte chaîne. [...] de sa tête – ou de la mienne – sortait un bruit de moteur d'avion. Je sentais, dans toutes mes veines, que le miracle était en marche. Mais la ferveur de notre admiration avec la charge de sainteté qui pesait sur la chaîne serrant ses poignets [...] firent cette chaîne se transformer sous nos yeux à peine surpris, en une guirlande de roses blanches. La transformation commença au poignet gauche qu'elle entourait d'un bracelet de fleurs et continua le long de la chaîne, de maille en maille, jusqu'au poignet droit. Harcamone avançait toujours, insoucieux du prodige. Les gâfes ne voyaient rien d'anormal ». Et Genet continue en prévenant son lecteur de ce qu'il a sous les yeux : « Voilà donc le ton que je prendrai pour parler [...] d'Harcamone [...]. Rien ne m'empêchera, ni l'attention aiguë ni le désir d'être exact, d'écrire des mots qui chantent. [...] Mais que l'on ne parle pas d'in vraisemblance en prétendant que j'ai tiré cette phrase d'un arrangement de mots. La scène fut en moi, j'y assistai<sup>26</sup> ».

\*

Lisant Genet, Sartre conclut : il détruit le langage. Mais une autre lecture est possible, une lecture où l'on verrait Genet non pas détruire mais déconstruire le langage – au sens où Jacques Derrida entend la déconstruction. Derrida aura écrit « sur » Genet, non pas pour dévoiler la clé qui l'enfermerait dans son interprétation<sup>27</sup>, comme l'aura fait Sartre, mais au

---

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 346.

<sup>24</sup> Expertise du Dr. Barraux, cité dans Pascal Fouché, Albert Dichy, *Jean Genet matricule 192.102*, *op. cit.*, p. 380.

<sup>25</sup> Jean Genet, *Le miracle de la rose*, Gallimard, Folio, 1946, p. 59.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>27</sup> Derrida s'oppose ici avec virulence à Sartre : « l'ontophénoménologie de la libération » (Glas, *op. cit.*, p. 36) fournirait une clé qui, « assez générale pour introduire aux structures

contraire en portant son attention sur ce qui ne cadre pas, sur ce qui ne confirme pas telle théorie ou telle grille diagnostique, sur ce qui ne respecte pas l'ordre symbolique, ne rassure pas les attentes. Ainsi, en apparence, Genet s'est fait Genêt mais Derrida demande : qu'est-ce qu'une fleur<sup>28</sup> ? Cette question peut-elle ouvrir nos oreilles quand nous entendons Genet dire *en même temps* « rose » et « chaîne » ? « Quand une fleur s'ouvre, "éclot", les pétales s'écartent et se dresse alors ce que l'on appelle le *style*<sup>29</sup> », mais Derrida demande : « allez-vous précipitamment tomber dans le piège ? Et traduire que La Fleur [...] signifie (symbolise, métaphorise, métonymise, etc.) le phallus [...] ? [...] Ce serait arrêter une fois de plus, et au nom de la loi, de la vérité, de l'ordre symbolique, la marche d'une inconnue [...]»<sup>30</sup> ».

Pouvons-nous écouter sans arrêter la marche de l'inconnu.e ?

Genet l'écrit, une rose est une mystère aussi absurde que la vie d'un homme condamné à mort. « La rose veut dire l'amour, l'amitié, la mort... et le silence !<sup>31</sup> ». La rose est faite « de l'ourlet des pétales, de leurs plis, de leurs déchirures, de leurs pointes, taches, trous d'insectes, rougeurs et jusqu'aux tiges mousseuses à forces d'épines<sup>32</sup> ». On l'entend – l'entendons-nous – Jean Genet déconstruit les oppositions binaires. Il ne se contente pas de faire l'éloge des épines plutôt que des pétales, il ne se contente pas de juxtaposer les épines et les pétales : il les prend ensemble – indissociables, de même que la haine et l'amour, la mort et la vie, la douleur et le plaisir, etc... Ecouter Jean Genet requiert que nous suspendions l'évidence de telles oppositions. Pouvons-nous écouter ainsi ? Pouvons-nous écouter comme Genet aura écrit ? Il dit : la langue « permet que se chevauchent les mots comme des bêtes en chaleur et ce qui sort de notre bouche c'est une partouze de mots qui s'accouplent, innocemment ou non [...] orgie verbale dont le sens se perd non dans la nuit des temps mais dans l'infini des

---

transcendantales de l'ego [...] était aussi efficace et aussi indifférenciée qu'un passe-partout, qu'une clé universelle glissant dans toutes les lacunes signifiantes » (*Ibid.*, p. 37).

<sup>28</sup> Jacques Derrida, *Glas*, Paris, Galilée, 2004, p. 19. Rappelons-nous la question de Genet, en exergue d'une pièce intitulée *Les Nègres*, parue en 1958, jouée à Paris pour la première fois en 1959, une époque où la France est en pleine guerre d'Algérie, où la colonisation devient une question aigüe. En exergue Jean Genet écrit ceci : « un soir un comédien me demanda d'écrire une pièce qui serait jouée par des noirs. Mais, qu'est-ce que c'est donc un noir ? et d'abord, c'est de quelle couleur ? ».

<sup>29</sup> Jacques Derrida, *Glas*, *op. cit.*, p. 29.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 35-37.

<sup>31</sup> Jean Genet, *Le miracle de la rose*, *op. cit.*, p. 272.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 262.



mutations tendres et brutales<sup>33</sup> ». Pouvons-nous écouter ainsi, écouter les mutations tendres et brutales des mots, des phrases sans arrêter la marche de ces inconnues ?

Écoutons Jean Genet, non pour le classer, ni pour le comprendre, écoutons le écouter : il est en prison, il est amoureux de son codétenu, Bulkaen, et un jour celui-ci lui réclame ou lui extorque « une bise » :

« Bulkaen avait dit : « Une bise. » Le langage érotique, celui dont on se sert pendant les jeux amoureux, étant une sorte de sécrétion, un suc concentré qui ne sort des lèvres qu'aux instants de la plus intense émotion, de la plainte, étant si l'on veut l'expression essentielle de la passion, chaque couple d'amants a son langage très particulier, chargé d'un parfum, d'une odeur sui generis, qui n'appartient qu'à ce couple. En me disant : « Une bise ». Bulkaen continuait à sécréter le suc propre au couple qu'il formait avec Rocky. Un corps étranger parce que nouveau et insoupçonné pénétrait dans mon amour pour Bulkaen, mais en même temps, par ce mot, j'étais mis en rapport avec l'intimité du couple Bulkaen-Rocky<sup>34</sup> ».

Vous entendez comme Jean Genet est à l'écoute ? à l'écoute de la singularité de ce mot banal, chaque fois unique : une bise. Une bise – et les mondes s'enchevêtrent. Cet enchevêtrement qui déconstruit les oppositions les plus évidentes, pouvons-nous l'entendre, l'écouter ? Qu'est-ce qu'une bise ? Qu'est-ce qu'une fleur ? Commençons par ne pas croire comprendre disait Lacan<sup>35</sup>. Une fleur, une bise, ce n'est pas une réalité évidente, « un objet donné d'avance, qu'il s'agirait seulement de constater<sup>36</sup> ».

\*

---

<sup>33</sup> Jean Genet, « L'étrange mot d'... », *Œuvres complètes*, t. IV, Paris, Gallimard, 1968, p. 17-18.

<sup>34</sup> Jean Genet, *Le miracle de la rose*, *op. cit.*, p. 257.

<sup>35</sup> « Commencez par ne pas croire que vous comprenez. Partez de l'idée du malentendu fondamental [...] C'est toujours le moment où [les analystes] ont compris, où ils se sont précipités pour combler le cas avec une compréhension, qu'ils ont raté l'interprétation qu'il convenait de faire ou de ne pas faire. Cela s'exprime en général en toute naïveté par la formule – Le sujet a voulu dire ça. Qu'est-ce que vous en savez ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne l'a pas dit » (Jacques Lacan, *Séminaire III : Les psychoses* (1955-56), Paris, Seuil, 1981, p. 29).

<sup>36</sup> Jacques Derrida, *Histoire du mensonge, Prolégomènes*. Carnets de L'Herne, Editions de L'Herne, extrait du cahier de L'Herne Derrida n° 83, 2005, p. 90.

Il y a de l'inconnu, il y a de l'incompréhensible, de l'inclassable, il y a de l'inaudible, « il y a du reste, toujours [...] Le reste est indicible, ou presque<sup>37</sup> » dit Derrida. Le reste, c'est ce que Genet écoute. Écoutons encore une fois comment il écouta – et je conclurai sur ces mots, car c'est cela aussi écouter : se passer de commentaire.

Jean Genet est au tribunal. L'expert aliéniste « se leva et vint à la barre. Il lut aux jurés son rapport. De ce rapport ailé, tombaient à terre des mots comme ceux-ci : « Déséquilibre ... psychopathie... fabulation... système splanchnique... schizophrénie... déséquilibre, déséquilibre, déséquilibre ... équilibriste », et tout à coup, poignant, saignant : « Le grand sympathique. » Il ne s'arrêta pas : « ... Déséquilibre ... semi-responsabilité... sécrétion... Freud... Jung... Adler... sécrétion ... » Mais la voix perfide caressait certaines syllabes, [...] certains mots sur la voix perfide ricochaient finalement [...] On comprenait ceci : « Qu'est-ce qu'un malfaiteur ? Une cravate qui danse au clair de lune, un tapis épileptique, un escalier qui monte à plat ventre, un poignard en marche depuis le commencement du monde, une fiole de poison affolée, des mains gantées dans la nuit, le col bleu d'un matelot, une succession ouverte, une suite de gestes simples et bénins, une espagnolette silencieuse. »<sup>38</sup> ».

---

<sup>37</sup> Jacques Derrida, *Glas*, *op. cit.*, p. 7-8.

<sup>38</sup> Jean Genet, *Notre-Dame des Fleurs*, Gallimard, Folio, 1946, p. 344-345.